



Chère Consœur, Cher Confrère,

Il nous semble important de vous apporter des précisions sur un point particulier évoqué ces derniers jours par certains médias quant à la fin de commercialisation de l'ancienne formule du Lévothyrox® sur le territoire français.

En effet, dans le cadre de la procédure européenne d'évaluation du médicament, une recommandation a été faite aux Etats-membres concernés d'approuver la nouvelle formule du Lévothyrox®. **La fin de la mise à disposition et de l'approvisionnement de l'ancienne formule du Lévothyrox® en Europe est donc prévisible à terme.**

- **Il s'agit donc aujourd'hui de travailler sur un véritable plan de transition pour accompagner les patients qui sont encore traités par l'ancienne formule de Levothyrox® vers une solution thérapeutique pérenne.**

Merck, dans l'intérêt des patients, souhaite travailler aux côtés des autorités sanitaires, des professionnels de santé et des associations de patients en vue d'établir un plan de transition consensuel et encadré médicalement, pour accompagner les patients qui sont encore traités par l'ancienne formule de Lévothyrox® vers une solution thérapeutique pérenne.

Dans le cadre de ce plan de transition, Merck est prêt à étudier, en vue d'y répondre favorablement, toute demande de l'ANSM visant à prolonger la mise à disposition temporaire en France de l'ancienne formule du Lévothyrox® au-delà de 2018.

- **Pour rappel Merck a toujours répondu favorablement à toutes les demandes formulées par le Ministère de la Santé et/ou l'ANSM.**

Dès le 2 octobre 2017, soit quinze jours après la demande de Madame la Ministre de la santé, Merck avait rendu disponible auprès des pharmacies Euthyrox® (équivalent de l'ancienne formule du Lévothyrox®) pour les patients ayant rapporté des symptômes et munis d'une prescription médicale.

Suite à la demande des Autorités de Santé, Merck avait ensuite confirmé qu'un approvisionnement régulier d'Euthyrox® serait assuré jusqu'à fin 2018 pour permettre à chaque patient qui en aurait besoin de prendre le temps, avec l'aide de son médecin, de trouver, parmi les 5 traitements désormais disponibles en France, celui qui lui convient le mieux, de manière pérenne.

En espérant que ces informations pourront vous être utiles dans vos relations avec vos patients, nous vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de nos sentiments confraternels.

Docteur Sylvie Chabac

Directeur Affaires Médicales Merck Biopharma France

Merck Serono s.a.s - 37 rue Saint-Romain - 69008 Lyon

Vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de notre part ? [Faites-le nous savoir](#)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, par OpenHealth Company pour la gestion de sa clientèle. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées au service marketing et au service commercial établis en France. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : DPO, CP 130, 56038 Vannes